



## ACTO Spécial volants Aérosol

L'aérosol **ACTO SPECIAL VOLANTS**, composé d'extraits de pyrèthre et agréablement parfumé, est conçu pour être utilisé à l'intérieur des locaux, idéalement pour la maison, en traitement des volumes, par brèves pressions en pulvérisation verticale, pour éliminer tous les insectes volants tels que les **mouches**, les **guêpes**, les **taons**, les **frelons**...

Pulvériser par de brèves pressions (3 à 5 secondes) vers le plafond.

Pour un effet prolongé, pulvériser sur les volets, les encadrements de fenêtres...

### Formule foudroyante : insectes volants

Cet aérosol possède une **grande rapidité d'action** : action de **choc**, détruit en quelques minutes tous les insectes présents.

#### COMPOSITION en % (m/m) :

Chrysanthemum cinerariaefolium ext. (CAS n° 89997-63-7) : 0,28 %.

Pipéronyl Butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 1,32 %.

#### MODE D'ACTION :

**ACTO SPECIAL VOLANTS** est un insecticide à base d'extraits de pyrèthre. Le pyrèthre est une plante dont les propriétés insecticides se caractérisent par une grande rapidité d'action (action par contact et par ingestion sur le système nerveux des insectes en quelques minutes).

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI :



#### **DANGER**

Contient : hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5 % n-hexane. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.



(réf. **VOL 4**)  
Aérosol 400 ml  
Carton de 12

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.  
Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.**

FDS consultable sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)